

Les médias communiquent régulièrement sur ce sujet : les Centres de Vacances et de Loisirs coûtent de plus en plus cher aux parents qui font de plus en plus le choix de ne plus inscrire leurs enfants pour ces vacances collectives.

En effet, en 2006, la France, toujours avide de légiférer tous azimuts, a créé le CEE, Contrat d'Engagement Éducatif pour cadrer les conditions d'embauche des animateurs de Centres de Vacances. Et voilà que la Cour de Justice Européenne en 2010 a décidé que la règle selon laquelle un travailleur doit bénéficier d'un repos consécutif de 11 heures par période de 24 heures, doit s'appliquer dans le cadre du CEE.

Une fois de plus ceux qui créent la règle ne connaissent rien à la réalité du terrain.

Toute personne qui a vécu une colo dans sa vie sait pertinemment qu'il est impossible de fonctionner dans ces conditions !

Résultat, il y a actuellement deux sortes de Centres de Vacances :

- ceux qui ne respectent pas cette règle, qui trichent donc et que l'absurdité des technocrates a rendu hors la loi par la force des choses.
- et ceux qui se sont mis en conformité et qui doivent donc embaucher deux fois plus d'animateurs, avec des frais de déplacement, de salaires, d'hébergement supplémentaires. Il en résulte que le coût de la colo proposé aux parents explose... Et les familles ne peuvent pas suivre.

Hervé Féron avait déposé une Proposition de Loi pour contourner ce problème il y a un an, il s'agissait de proposer un statut de volontariat de l'animation (avec indemnités), sous la forme du volontariat des Sapeurs-Pompiers qui ne pose pas problème, lui. Cette PPL avait été soutenue par le Groupe Socialiste.

Elle n'est jamais arrivée à l'ordre du jour de l'Assemblée, bloquée par le Président de l'Assemblée, car le Gouvernement est contre (on n'arrive pas à savoir pourquoi).

On a à faire à un entêtement d'un collaborateur du Ministre qui était déjà en poste auprès de la précédente Ministre.

Hervé Féron cherche juste une solution si celle-ci ne convient pas, il demande à ce qu'on en propose une autre, mais depuis 2010, les Gouvernements ne se préoccupent pas de ce problème qu'ils doivent considérer comme mineur...

On est très loin des engagements courageux, héroïques des grands Ministres Socialistes d'une époque lointaine, qui ont permis la reconnaissance de l'Éducation Populaire et du Droit aux vacances pour tous...

Alors, lors de l'examen du Projet de Loi Égalité-Citoyenneté, dans lequel il n'est pas du tout question d'Éducation Populaire (!) Hervé Féron a proposé par voie d'amendement ce statut du volontariat de l'animation.

Pour faire court, la commission avait donné un avis favorable, mais la Commission des Finances l'a rejeté sous prétexte que les cotisations sociales créeraient des dépenses supplémentaires (sic !), alors l'amendement a été modifié pour être présenté en séance (à force de l'adapter, il devient tordu, il se vide de plus en plus de son sens premier et il s'expose plus facilement à tous les contradicteurs).

En séance, on a eu droit à un grand numéro :

- la Rapporteuse (socialiste !) a dit que la Commission avait donné un avis favorable, mais qu'à titre personnel, elle voyait certaines difficultés (on constatait au passage qu'elle n'avait rien compris à l'amendement proposé...),

- la droite et un communiste exprimaient par principe un avis opposé, montrant là aussi qu'ils ne savaient pas de quoi on parlait...
 - les députés socialistes ne se sont pas mouillés...
 - le Ministre a donné un avis défavorable.
- Dé-ses-pé-rant !

Hervé Féron a rappelé que cela concernait chaque année 200 000 animateurs, souvent des jeunes, et des centaines de milliers d'enfants et de parents,...

Rappelant les valeurs de l'Éducation Populaire et le Droit aux Vacances pour tous, il a dénoncé "l'immobilisme qui finira par tuer les Centres de Vacances"...

Le Ministre a finalement reconnu être d'accord avec le diagnostic d'Hervé Féron. Il s'est engagé à organiser un groupe de travail pour proposer une solution avant le retour de ce Projet de Loi en 2ième lecture à l'Assemblée Nationale si Hervé Féron acceptait de retirer son amendement. Hervé Féron a dit retenir l'engagement du Ministre et a accepté à cette condition de retirer son amendement.

Il faudra maintenant être vigilant, il appartiendra aux Fédérations d'Éducation Populaire, aux organisateurs de Centres de Vacances, aux parents de se mobiliser et d'exiger maintenant que le Ministre tienne ses engagements.

Il ne serait pas acceptable qu'on "oublie" cette promesse, ou qu'on nous ressorte une solution suicidaire pour les Centres de Vacances qui les obligeraient à embaucher des animateurs supplémentaires et donc à augmenter les coûts des séjours. Il en va de l'avenir des Centres de Vacances.

Ci-dessous, extraits du débat :